

Histoire du droit AU SECOURS !

Par **sarah77**, le **08/01/2016** à **18:21**

Bonjour à tous,

Je suis en L2 je viens de passer un examen en histoire du droit de l'entreprise.

J'ai passé 3 semaine à réviser non-stop l'histoire matin et soir , il y'avais une quantité énorme c'est pour cela que j'ai travaillé sur cette matière sérieusement.

Le problème , c'est que j'ai un soucis avec cette matière il y'avais beaucoup de législations qui s'enchaînaient par chapitre par exemple la sous partie 1 "législation de 1967" sous partie 2 "législation de 1984" la sous partie 3 "législation 1985"

Du coup je m'emmêlais , je confondais les législations entre elles , alors que je connaissais très bien le contenu du cours j'avais très bien compris et très bien appris , de plus je n'ai pas de problème de mémorisation , mais avec cette matière je ne comprend pas pourquoi j'avais tellement de mal a mémoriser toute ces législations.

Résultat , aujourd'hui j'arrive sur ma copie à l'exam et la le trou noir profond , je n'arrive plus a me souvenir de rien , alors que j'ai révisé non-stop , je ne comprend pas , elle nous demande comme 1 er question la législation de 1967 et son évolution , et la je lui met une autre législation en bref j'ai raté l'examen. Et sa me déçois profondément car j'ai révisé intensément mais je m'embrouillait tellement il y'avais tellement de lois , trop de lois a retenir tue le cerveau.

Auriez-vous des conseils pour réviser l'histoire du droit? car je ne sais pas pourquoi j'ai du mal

Par **Dragon**, le **08/01/2016** à **20:07**

Bonsoir,

les matières historiques sont assez théoriques c'est pourquoi il convient de les apprendre le plus précisément possible et de comprendre l'enchaînement des événements et la chronologie.

PS : attention à l'orthographe et à la conjugaison..